

indulgence et qui d'ailleurs n'ont pas l'habitude de se confesser chaque semaine, ni de deux en deux semaines. Il leur suffira de s'être confessés l'avant-veille.

50 Il est à propos de remarquer que ce dernier indult :

a) Bénéficie non seulement aux diocésains proprement dits de Montréal, mais aussi à tous les fidèles qui s'y trouvent même transitoirement, et qui sont dans l'occasion d'en profiter ;

b) Ne s'applique pas aux indulgences du jubilé ni à aucune indulgence accordée à l'instar du jubilé ;

c) N'est accordé que pour cinq ans, c'est-à-dire jusqu'au 7 avril 1909 inclusivement.

CORRESPONDANCE DES ETATS-UNIS

Troy, N. Y., mai 1904.



EST-CE ignorance ou est-ce malice ? Devine si tu peux et choisis si tu l'oses, mon cher lecteur. Voici que le *Baptist Standard* de Chicago se plaint avec amertume de ce que l'Eglise catholique ose recevoir dans son sein, à leur heure dernière, les forcenés que la justice a condamnés à la peine suprême, et leur promettre de leur donner le pardon de leurs fautes. « C'est un encouragement au crime », s'écrie l'organe protestant, « c'est le ciel mis au rabais ! »

Pour nous catholiques, qui dès longtemps—dès toujours—avons vu dans l'idée de la commisération divine la base même de l'Evangile, de telles assertions ne vont pas sans nous déplaire. Pourquoi oublier volontairement que le Christ, le Dieu de la pitié infinie, a pardonné au larron sur la croix ? Pourquoi vouloir déchirer la page de nos Saints Livres où est décrit le relèvement de Marie-Madeleine et de la femme adultère ?

Le dimanche soir, bien souvent, les églises baptistes retentissent de l'écho de ces deux vers d'une de leurs hymnes :

While the lamp holds out to burn
The vilest sinner may return.